



Apprentissage des langues dans le Land de Basse-Autriche

## LANGUES, CULTURE, ADAPTATION DES FORMATIONS AUX BESOINS DU MARCHÉ

Malgré les avantages liés à la mobilité professionnelle transfrontalière et les dispositifs incitatifs et d'information, un facteur déterminant reste encore à traiter : l'aspect linguistique et interculturel.

- **Les territoires français frontaliers de la Flandre, de l'Allemagne et de la Suisse** alémanique se caractérisent par une maîtrise déclinante de la langue du voisin, qui constitue un obstacle majeur à la mobilité des travailleurs et du public en formation vers des territoires où les besoins de main-d'œuvre sont pourtant réels. Trouver des candidats à l'apprentissage transfrontalier se révèle être particulièrement difficile. La main-d'œuvre peu qualifiée, qui occupait des postes manufacturiers dans les bassins industriels flamands, badois et bâlois, n'est pas en mesure de s'adapter à la montée en gamme des emplois depuis quelques décennies et devient, en dépit de sa proximité géographique, moins compétitive que les travailleurs très qualifiés en provenance d'Europe du Sud.

Améliorer l'employabilité transfrontalière de ces populations passe donc nécessairement par le renforcement des capacités linguistiques et par une meilleure adéquation de l'offre de formation aux besoins du marché du travail transfrontalier.

- **En matière linguistique, le Land de Basse-Autriche** a mis en œuvre un projet destiné à faire découvrir les langues des pays voisins dès le jardin d'enfant, initiative reprise d'abord par les Länder voisins, puis par les pays frontaliers (République tchèque, Slovaquie, Hongrie). Sensibiliser à la langue et à la culture du voisin dès le plus jeune âge est considéré comme un atout pour la constitution d'une coopération économique et d'un bassin d'emploi transfrontaliers.

La compétence éducative et linguistique n'étant pas décentralisée en France, l'implication du Ministère de l'Éducation nationale est un prérequis pour le développement d'un apprentissage généralisé de la langue du voisin dans le système éducatif.